



**MAIRIE DE MONT**  
ARANCE-GOUZE-  
LENDRESSE  
(Communes fusionnées)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Séance du 13 mai 2016**

Le treize mai deux mille seize à dix-huit heures quinze, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

**Etaient présents** : Mmes BAZIARD, ETCHART, LOQUET, PALIS, PEAN et ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, HILLOOU, DUCOS-DUCQ, SALLEFRANQUE et LETARGUA.

**13-05-2016-09**

**Etaient Excusés** : Mmes BERT, POHLER et M. LACOSTE PEDELABORDE (pouvoir à DUCOS-DUCQ)

**Secrétaire de séance élue** : Mme PATRICIA LOQUET

**OBJET : CONVENTION CONSTITUTIVE CADRE D UN GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ ORTHEZ ET SES COMMUNES MEMBRES**

Par délibération en date du 21 mars 2016, la Communauté de Communes Lacq Orthez a approuvé la constitution d'un groupement de commandes permanent la communauté de communes lacq Orthez et ses communes membres.

La liste des familles d'achat entrant dans le champ d'application du groupement de commandes est la suivante : Fournitures administratives et de bureau, Acquisition, location et maintenance des copieurs numériques, Matériels logiciels, petits équipements et consommables informatiques, Prestations et service informatiques, Formations informatiques, Fournitures diverses de magasin, carburants, Travaux entretien de la voirie, Travaux de fauchage et d'élagage, Fournitures de granulats, Prestations de géomètre, Contrats d'entretien des véhicules ...

La communauté de communes Lacq Orthez aura la fonction de coordonnateur du groupement, c'est à dire la passation du marché. Les communes devront sur questionnement de la Communautés de Communes recenser leur besoin.

Compte tenu de la diversité de l'offre, le Conseil Municipal décide de signer la convention et mais pour le moment se propose de retenir uniquement le groupement pour la partie acquisition, location, maintenance des copieurs numériques et prestations et services informatiques ....

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

**AUTORISE** le Maire à signer la convention constitutive d'un groupement de commandes permanent avec la communauté de communes de Lacq Orthez

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.  
Le Maire,

  
Jacques CLAVÉ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 24/05/2016
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 24/05/2016